

Cote du document: EB 2017/LOT/P.13/Rev.1  
Date: 8 septembre 2017  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Rapport du Président

### Proposition de prêt et don à la République d'Angola pour le Projet de relèvement de l'agriculture

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Abla Benhammouche  
Directeur de pays  
Division Afrique orientale et australe  
téléphone: +39 06 5459 2226  
courriel: a.benhammouche@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner  
Chef de l'Unité des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb@ifad.org

---

Pour: Approbation

## Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	1
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	7
IV. Coût, financement et avantages du projet	7
A. Coût du projet	7
B. Financement du projet	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	10
V. Considérations d'ordre institutionnel	11
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Alignement et harmonisation	11
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	12
D. Participation à l'élaboration des politiques	12
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VII. Recommandation	12
Appendices	
I. Accord de financement négocié	1
II. Logical framework (Cadre logique)	9

## Sigles et acronymes

EPA	Écoles pratiques d'agriculture
EPAU	Écoles pratiques d'agriculture établies dans le cadre des programmes d'aide d'urgence
MINAGRI	Ministère de l'agriculture et du développement rural
MOSAP	Projet en faveur des petites exploitations agricoles axées sur la commercialisation
PTBA	plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi-évaluation
SADCP	Projet de développement et de commercialisation en faveur des petites exploitations agricoles
UEP	Unité d'exécution du projet

# Carte de la zone du projet

Angola - Projet de relèvement de l'agriculture



The designations employed and the presentation of the material in this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IFAD concerning the delimitation of the frontiers or boundaries, or the authorities thereof.

Map compiled by IFAD | 13-07-2017

Source: Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

# République d'Angola

## Projet de relèvement de l'agriculture

### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur:</b>	République d'Angola
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture
<b>Coût total du projet:</b>	7,6 millions d'USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	5 millions d'USD
<b>Montant du don du FIDA:</b>	1 million d'USD
<b>Conditions du prêt du FIDA</b>	Ordinaires: délai de remboursement de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de 5 ans, à un taux d'intérêt correspondant au taux de référence annuel établi par le FIDA sur une base semestrielle
<b>Cofinanceur:</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>Montant du cofinancement:</b>	0,5 million d'USD
<b>Conditions du cofinancement:</b>	Assistance technique, frais de véhicules et matériel de bureau
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	0,7 million d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	0,4 million d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative au financement proposé en faveur de la République d'Angola pour le Projet de relèvement de l'agriculture, telle qu'elle figure au paragraphe 52.

# Rapport du Président concernant une proposition de prêt et don à la République d'Angola pour le Projet de relèvement de l'agriculture

## I. Contexte stratégique et justification

### A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Avec une superficie de 1 247 000 km<sup>2</sup>, la République d'Angola est le troisième pays d'Afrique subsaharienne en superficie. Le recensement de 2014 a estimé la population à 24,3 millions d'habitants, dont environ 38% vivent en milieu rural<sup>1</sup>. Quatre décennies de guerre civile ont dévasté une grande partie de l'économie du pays, détruit les infrastructures et affaibli les institutions. Depuis le retour de la paix, il y a environ 14 ans, le gouvernement a fait de grands progrès dans le rétablissement des bases nécessaires pour résoudre ces problèmes. Cela a conduit à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes visant à rétablir l'ordre et la sécurité, à revitaliser l'économie, à restaurer les services sociaux de base et à remettre en état les infrastructures.
2. Bien que l'agriculture ne représente en moyenne que 5,5% du PIB, elle emploie 44% de la population active. Plus de la moitié de la population pauvre du pays vit en milieu rural et dépend presque exclusivement de l'agriculture pour sa subsistance. Les femmes assurent 70% de l'agriculture de subsistance traditionnelle et 24% de l'agriculture commerciale.
3. L'Angola est situé au bas de l'échelle dans les indicateurs tant du développement humain que de l'environnement des affaires. De surcroît, sa performance concernant les indicateurs sociaux est inégale: des progrès considérables ont été faits depuis 2002 dans la réduction de la pauvreté, l'enseignement primaire et l'égalité des sexes, tandis que d'autres indicateurs sociaux restent très préoccupants. Par exemple, la mortalité maternelle est de 450 pour 100 000 naissances et la malnutrition est élevée, 30% des enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance et 16% une insuffisance pondérale.

### B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

4. L'agriculture angolaise est en majeure partie pluviale et donc très vulnérable aux événements météorologiques. L'effet des sécheresses prolongées sur la sécurité alimentaire a été catastrophique pour des millions de personnes de la région et la pénurie d'eau a aussi accentué les besoins humanitaires, ce qui a eu une incidence négative sur l'accès aux ressources en eau, l'assainissement, l'éducation, les services de santé et le niveau de vie. La sécheresse a été plus prononcée dans les provinces du sud où elle a réduit la production de céréales, telles que le mil et le sorgho, qui sont les plus importantes de la région. Dans les trois provinces considérées dans l'évaluation des besoins après la catastrophe (Cunene, Huila et Namibe), les précipitations ont été très inférieures à la moyenne entre 2012 et 2015, encore qu'elles aient été normales dans la province de Cunene en 2012. Dans la plupart des régions, la sécheresse a duré jusqu'en 2016 avec quelques répit lors

<sup>1</sup> État angolais (2016), *Censo 2014. Resultados definitivos do recenseamento geral da população e de habitação de Angola 2014*. [Recensement 2014. Résultats définitifs du recensement général de la population et du logement en Angola, 2014]. Institut national de la statistique.

de brefs épisodes pluvieux sporadiques. Les répercussions cumulées dans le temps ont progressivement sapé les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, et bouleversé les conditions environnementales.

5. L'impact de la sécheresse a été exacerbé par la chute brutale des prix du pétrole et ses corollaires, tels que la baisse des recettes de l'État qui a entraîné des coupes massives dans les dépenses publiques. L'accès à la nourriture, aux biens essentiels et aux services publics s'est rétréci sous l'effet de l'inflation élevée et de la réduction des dépenses publiques, ce qui s'est ajouté à l'impact de la sécheresse. La flambée des prix, alimentée par la suppression des subventions sur les carburants, a réduit le ravitaillement des marchés locaux et entraîné la dévaluation de la monnaie nationale (le kwanza).
6. Les collectivités locales manquent de ressources pour répondre pleinement à la sécheresse. Les projets hydrauliques (réparation et construction de puits de forage) lancés par ces collectivités sont au point mort faute de fonds pour payer les entreprises et acheter le matériel. De surcroît, les ruptures d'approvisionnement en compléments alimentaires ont entraîné la fermeture de certains centres de soins hospitaliers et ambulatoires dans les zones touchées.
7. Le Projet de relèvement de l'agriculture contribuera à la réalisation du Programme de relance du secteur agricole et des priorités gouvernementales définies dans l'évaluation des besoins après la catastrophe. Les priorités de chaque sous-secteur (production végétale et animale) ont été intégrées dans les activités prévues par le projet.
8. Théorie du changement. Le problème que le projet vise à résoudre est celui de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, aggravée par les événements climatiques récurrents dans les zones ciblées. L'arbre à problèmes et la théorie du changement identifient les six principaux facteurs de causalité suivants: a) la faible productivité agricole ; b) l'accès limité aux techniques améliorées ; c) la variabilité tant de la distribution que de l'intensité des précipitations ; d) l'accès restreint à l'eau à des fins productives; e) l'absence de systèmes d'alerte précoce ; et f) la piètre coordination entre les différentes politiques et organismes chargés de la réaction aux catastrophes et de la planification du développement. Chacun de ces facteurs dépend à son tour d'éléments déterminants, dont certains seront traités par le projet afin de résoudre le problème fondamental de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle exacerbé par les conditions météorologiques défavorables récurrentes. La théorie du changement indique comment le projet poursuivra son objectif, qui est de rétablir à la fois les facteurs de production et les capacités des ménages touchés par les sécheresses périodiques.

## II. Description du projet

### A. Zone d'intervention et groupe cible

9. Le projet ciblera huit municipalités des trois provinces suivantes: Benguela, Cunene and Huila. Ces trois provinces sont situées dans la partie sud-ouest du pays et ont été le théâtre de sécheresses répétées lors du phénomène El Niño en 2011-2016. Cependant, la province de Cunene, en particulier, a connu ces derniers temps des conditions opposées extrêmes dues à La Niña, et caractérisées par des inondations localisées. Cette situation a accru la fragilité de la population de la région qui vit principalement de la production végétale et animale.
10. Le groupe cible de base du projet comprendra 8 000 ménages (soit 48 000 personnes) qui seront principalement des ménages à faibles revenus pratiquant l'agriculture ou le pastoralisme et/ou participant aux écoles pratiques d'agriculture

établies durant les programmes d'aide d'urgence<sup>2</sup>. Nombre des ménages ciblés ont bénéficié ou bénéficient encore des interventions d'urgence de l'État angolais et de certains de ses partenaires de développement.

## B. Objectif de développement du projet

11. Le but général du projet est de "contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés ciblées". Son objectif de développement est de "rétablir les moyens de production et les capacités des ménages touchés par les sécheresses récurrentes".

## C. Composantes/résultats

12. L'objectif de développement du projet sera atteint grâce à la mise en œuvre d'une composante technique (restauration de moyens de subsistance durables), comprenant trois sous-composantes complémentaires qui se renforcent mutuellement: 1.1 – restauration des moyens de production des ménages; 1.2 – restauration des moyens de production locaux ; et 1.3 – renforcement des capacités de relèvement. Il convient de noter que les conditions climatiques régnant dans la région signifient que sécheresses et inondations devraient se reproduire. Par conséquent, tandis que la sous-composante 1.1 contribuera à restaurer la production, les sous-composantes 1.2 et 1.3 permettront le rétablissement complet des communautés et des ménages ciblés tout en renforçant leurs capacités de gestion des risques afin de les rendre moins dépendants des interventions d'urgence. La deuxième composante du projet se rapporte à la coordination et à la gestion, tâches transversales qui assureront avec efficacité la coordination générale et les services de gestion nécessaires aux trois sous-composantes techniques.
13. Composante 1: Restauration de moyens de subsistance durables. L'objectif de cette composante est de restaurer les moyens de production des communautés et ménages ciblés dans les municipalités sélectionnées des provinces ciblées.
14. Sous-composante 1.1: Restauration des moyens de production des ménages. Cette sous-composante vise à répondre aux besoins des membres de ménages d'agriculteurs. Dans le fil des interventions d'urgence qui ont précédé, les EPAU (nouvelles et existantes) seront les principaux instruments utilisés pour atteindre les ménages ciblés, mais d'autres ménages vulnérables qui ne participent pas aux EPAU seront aussi concernés. La productivité agricole s'accroîtra grâce aux systèmes de production (intégrée) des cultures pluviales et de l'élevage; et les moyens de subsistance seront développés et diversifiés, tandis que les capacités des bénéficiaires et des acteurs institutionnels seront renforcées afin d'assurer la durabilité de leurs activités (sous-composante 1.3). Deux dispositifs d'aide générale sont proposés pour les ménages: a) un dispositif axé sur les cultures et la sécurité alimentaire, à l'intention des ménages agricoles ; et b) un dispositif axé sur l'élevage, comprenant de la volaille, des chèvres, des ovins et des porcins en fonction de la base de production des bénéficiaires. Le résultat attendu est l'augmentation de la productivité des exploitations et l'amélioration de la sécurité alimentaire suite à la diversification des moyens de subsistance.
15. Sous-composante 1.2: Restauration des moyens de production locaux. Lorsque les ménages se relèvent d'un choc, ils s'appuient sur les réseaux existant au sein de leur communauté; ainsi, les moyens des communautés servent d'outil de gestion des risques. Les pratiques de gestion des terres et la restauration/le développement des sources d'eau sont un facteur clé de restauration des moyens de subsistance dans les zones du projet. Les bénéficiaires potentiels considèrent le manque d'eau et de terres de pâture comme le principal problème qui affectent leur vie. Le projet développera les infrastructures hydrauliques en restaurant et en construisant des

<sup>2</sup> Les écoles pratiques d'agriculture établies dans le cadre des programmes d'aide d'urgence diffèrent des écoles pratiques d'agriculture traditionnelles par la durée et le contenu de l'enseignement. Elles sont désignées dans le projet sous le sigle EPAU.



sources d'eau à usages multiples. Cette sous-composante sera exécutée par l'intermédiaire du module de vulgarisation de l'École pratique d'agriculture et d'agropastoralisme, adapté aux diverses aires agroécologiques présentes dans la zone du projet. Le résultat attendu est la stabilisation/amélioration des moyens de subsistance grâce à l'utilisation des infrastructures de production locales. Cette sous-composante est axée sur les deux types d'action suivants: a) développement des ressources en eau; et b) gestion des ressources naturelles.

16. Sous-composante 1.3: Renforcement des capacités de relèvement. Cette sous-composante assurera le renforcement des capacités des institutions, des communautés et des ménages, nécessaires pour assurer la bonne exécution des sous-composantes 1.1 et 1.2. Les bénéficiaires et leurs communautés ont besoin d'aide pour devenir moins vulnérables aux chocs liés au climat. Les compétences et capacités requises aux différents niveaux seront donc renforcées pour que les communautés soient à même de se relever après un choc climatique, et que les institutions compétentes soient en mesure d'apporter le soutien et les services nécessaires aux communautés et aux ménages.
17. Composante 2: Coordination et gestion du projet. L'objectif de cette composante est de renforcer la coordination générale du projet, ainsi que le suivi et l'évaluation du projet par l'intermédiaire de l'unité d'exécution du projet (UEP) établie au niveau central. L'UEP coordonnera et suivra l'exécution du projet, et notamment: a) la gestion et l'information financières; b) la coordination de la passation des marchés de biens et services; c) l'établissement et la coordination du plan de travail et budget annuel (PTBA) du projet; et d) le suivi-évaluation et la gestion des savoirs. Cette composante garantira la bonne exécution du projet, le respect du calendrier et la conformité aux dispositions du manuel d'exécution du projet et de l'accord de financement.

### III. Exécution du projet

#### A. Approche

18. Le projet mettra à profit le travail exécuté dans les zones d'intervention par les différents programmes d'aide d'urgence financés par l'État et les autres partenaires de développement. Un grand nombre de ces programmes sont mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au moyen de l'approche des EPA. Les EPA ont prouvé leur efficacité pour développer les compétences dont les agriculteurs ont besoin pour utiliser au mieux les intrants dans la situation d'urgence que connaît le pays. La méthode des EPA est bien connue dans la zone ciblée par le projet, et les techniciens provinciaux ainsi que les membres des communautés sont familiarisés avec cette approche qui inclut aussi les groupes vulnérables et les femmes. Un soutien sera donc fourni pour renforcer les EPA créées par les programmes d'aide d'urgence, afin de compléter les cycles d'apprentissage et d'adoption. Le projet renforcera les investissements des EPAU réalisés au niveau des communautés tout en ciblant les ménages individuels, les membres des EPA et autres habitants des environs. La création d'un petit nombre de nouvelles écoles dans des zones non couvertes précédemment par les programmes d'aide d'urgence sera envisagée afin de faire participer un plus grand nombre de ménages ciblés. La priorité sera donnée à l'amélioration des zones ciblées voisines de celles qui ont précédemment été établies, afin de constituer des pôles appelés à jouer un rôle utile en matière de gestion et de supervision.

#### B. Cadre organisationnel

19. Supervision et coordination du projet. Le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINAGRI) sera l'agent d'exécution du projet ; il collaborera étroitement avec les autres ministères d'exécution et avec les partenaires dont les mandats ont une incidence directe sur la réalisation des objectifs du projet. Les mécanismes d'exécution du projet seront intégrés dans les structures organisationnelles et opérationnelles décentralisées de l'État, qui s'étagent du

niveau national à celui des communes. L'Institut de développement agricole (Instituto de Desenvolvimento Agrário, IDA) sera chargé de l'administration et de la coordination du projet. Le MINAGRI sera appuyé par le comité de coordination du projet, organe de supervision présidé par le Ministre de l'agriculture ou son/sa représentant(e) et composé d'institutions directement compétentes pour la réalisation des objectifs du projet.

### C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

20. **Planification.** La planification annuelle sera un processus décentralisé partant du niveau municipal, où les bureaux de l'Instituto de Desenvolvimento Agrário (IDA) établiront les plans spécifiques des municipalités. Ces plans seront fusionnés au niveau provincial par le bureau du directeur provincial de l'agriculture et transmis à l'UEP qui les intégrera dans un projet de PTBA global. Le PTBA consolidé sera alors envoyé au comité de coordination du projet pour examen et approbation, puis au FIDA pour examen et avis de non-objection. Ce projet de PTBA devra être envoyé au FIDA 60 jours avant le début de l'année suivante du projet. Le FIDA disposera de 30 jours pour examiner le projet et donner son avis de non-objection et l'UEP disposera d'un mois entier pour réviser et finaliser le PTBA. Ce processus est essentiel pour assurer la présentation en temps utile du projet de PTBA à chaque niveau d'approbation. Le PTBA finalisé sera distribué chaque année à tous les organismes d'exécution du Projet de relèvement de l'agriculture, au plus tard le 31 décembre afin de faciliter la transition d'une année à l'autre.
21. **Suivi et évaluation.** Un système de suivi-évaluation (S&E) sera établi pour fournir des informations sur l'état d'avancement et la performance du projet. Il suivra le processus de relèvement et contribuera à l'efficacité de la gestion du projet, de la prise de décision et des rapports, notamment au gouvernement et au FIDA, conformément aux Directives du FIDA pour le relèvement rapide après une catastrophe. Le suivi sera axé sur la collecte de données relatives à l'état d'avancement des activités prévues par le PTBA et sur la fourniture d'une vue d'ensemble cumulative des résultats directs (produits/résultats), du démarrage à l'achèvement du projet. Étant donné que le Projet de relèvement de l'agriculture se fondera sur les programmes d'aide d'urgence, il pourvoira au renforcement de tout outil pertinent existant, au lieu de partir de zéro.
22. **Des dispositions seront prises pour suivre et superviser de près les activités du projet, tout particulièrement pendant les deux premières années, afin que la mise en œuvre des activités de relèvement rapide se déroule sans encombre et que tout problème rencontré soit réglé à temps.** Le système de S&E suivra et évaluera aussi régulièrement les objectifs et priorités du relèvement rapide. Il ne suivra pas seulement l'état d'avancement mais contribuera aussi à ce que les activités de relèvement respectent les principes "ne pas nuire" et "reconstruire en mieux", comme l'exigent les Directives du FIDA pour le relèvement rapide après une catastrophe. Un assistant de S&E sera responsable du S&E, sous la direction du coordonnateur de projet. Le spécialiste du S&E et de la gestion des savoirs du SADCP-C&H-SAMAP supervisera la fonction S&E.
23. **Une étude de référence sera menée pendant la première année afin d'étalonner la situation existante dans la zone du projet. Un examen à mi-parcours évaluera si le projet est en bonne voie pour atteindre ses objectifs. Avant son achèvement, une étude d'impact sera entreprise pour alimenter le rapport d'achèvement du projet, qui évaluera les réalisations du projet et en analysera la performance.**
24. **Apprentissage et gestion des savoirs.** La gestion des savoirs garantira la continuité du processus d'apprentissage lié à l'exécution du projet, dans lequel des données quantitatives et qualitatives seront collectées, analysées et diffusées sous forme d'enseignements tirés, et accompagnées d'études thématiques et de récits recueillis sur le terrain, expliquant les difficultés rencontrées et les résultats obtenus. Le partage des informations avec les autres projets de relèvement mis en

œuvre en Angola et dans d'autres pays de la région fera l'objet d'une attention particulière, et les connaissances acquises dans d'autres pays de la région seront mises à la disposition du projet. En retour, l'expérience du projet alimentera l'apprentissage régional sur les interventions de relèvement après une catastrophe.

#### D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

25. Gestion financière. Le rapport de 2016 sur les dépenses publiques et la responsabilité financière n'ayant pas encore été publié, le risque fiduciaire que présente l'Angola a été jugé "élevé" sur la base du mauvais classement du pays dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International (il est classé 164e sur 176 pays), du manque de comptables professionnels et de la dépréciation de la monnaie, compte tenu des grandes différences relevées par rapport au taux de change pratiqué sur le "marché parallèle". La Banque mondiale a évalué les systèmes de gestion financière et de passation des marchés lors de la conception du Projet de développement et de commercialisation en faveur des petites exploitations agricoles (SADCP) et considéré le risque fiduciaire inhérent au projet comme "important".
26. L'Instituto de Desenvolvimento Agrário (IDA) a déjà une certaine expérience de l'exécution des projets financés par les donateurs (un projet commun FIDA-BM déjà clôturé, un projet de la Banque mondiale en cours, et le projet SADCP-C&H-SAMAP financé par le FIDA, approuvé et dont le démarrage est prévu pour la fin du troisième trimestre 2017). Toutefois, jusqu'à cette année, il n'avait géré que les dépenses courantes, le budget opérationnel ayant précédemment été entièrement dépendant du Ministère. De surcroît, la localisation du projet à Lubango crée un risque supplémentaire du fait que, dans cette ville, la direction provinciale de l'Instituto de Desenvolvimento Agrário (IDA) ne dispose que de capacités très limitées en matière de contrôle de la gestion financière pour soutenir le projet. En effet, cette direction n'est dotée que d'une petite unité financière pourvue uniquement d'un responsable administratif et financier; elle ne règle que les petits paiements sur sa petite caisse, et n'utilise aucun logiciel comptable.
27. Vu la difficulté d'attirer du personnel qualifié et la taille relativement réduite du projet, des synergies seront recherchées avec les deux autres projets exécutés par l'Instituto de Desenvolvimento Agrário (IDA), afin de parvenir à une séparation adéquate des fonctions. Cela permettra aussi de contenir les charges salariales, qui sont déjà inhabituellement élevées (28% du coût total du projet), en raison des conditions du marché. Le manuel de procédures de gestion financière sera fondé sur celui des projets SADCP et MOSAP (Projet en faveur des petites exploitations agricoles axées sur la commercialisation); et il existe une très bonne opportunité de collaboration étroite entre les projets que l'Instituto de Desenvolvimento Agrário (IDA) va mettre en œuvre au cours des prochaines années. Ces dernières années, la FAO a exécuté des programmes d'aide d'urgence dans les provinces méridionales de l'Angola, financés par l'Agence des États-Unis pour le développement international, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et la FAO. Par conséquent, le contrôle qu'ils exercent constitue aussi une garantie.
28. Conformément au système de prêt du FIDA, fondé sur une monnaie unique, le prêt sera libellé en dollars des États-Unis et assorti de conditions ordinaires. Le don sera également libellé en dollars. La lettre à l'emprunteur/bénéficiaire donnera tous les détails nécessaires sur les comptes bancaires désigné et opérationnel, ouverts à Luanda et Lubango.
29. Le projet établira ses états financiers conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et utilisera le logiciel comptable PRIMAVERA (également utilisé par le projet MOSAP financé par le FIDA, par le Projet d'appui à la pêche artisanale et à l'aquaculture [AFAP] et par le projet SADCP-C&H-SAMAP). Le logiciel pertinent sera acquis avant le premier décaissement.

30. Audit. Au niveau de l'UEP, des systèmes de contrôle interne seront mis en place selon les dispositions détaillées indiquées dans le manuel sur les procédures de gestion financière. L'Instituto de Desenvolvimento Agrário (IDA) assurera un audit interne régulier, exécuté soit par l'unité d'audit interne du MINAGRI soit par un prestataire de services indépendant, engagé dans un délai de six mois à compter de l'entrée en vigueur.
31. Conformément aux Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole, les états financiers du projet seront audités chaque année en application des Directives du FIDA relatives à l'audit des projets et des Directives du FIDA pour le relèvement rapide après une catastrophe. Les rapports d'audit et les lettres de recommandations y relatives doivent être présentés au FIDA dans un délai de six mois à compter de la clôture de chaque exercice financier. La nomination du cabinet d'audit externe privé sera soumise à l'avis de non-objection du FIDA.
32. Le financement de démarrage sera encouragé pour les activités autorisées associées au démarrage rapide du projet.
33. Financement rétroactif. Par dérogation aux Conditions générales, un montant ne dépassant pas 500 000 USD peut être financé par les fonds provenant du prêt pour des dépenses autorisées engagées entre la date d'approbation du projet par le Secrétariat de l'assurance qualité (10 juillet 2017) et l'entrée en vigueur de l'accord de financement.
34. S'agissant du contrôle du risque global du projet, le FIDA a considéré que le risque fiduciaire du projet au stade de la conception était "élevé".
35. Passation des marchés. La passation de tout marché doit être conduite conformément aux Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets ainsi qu'à sa Politique en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations. La passation des marchés relèvera du MINAGRI/IDA. Tous les marchés seront passés dans le cadre des PTBA approuvés, qui sont alignés sur les plans de passation des marchés. Tous les marchés financés par le FIDA seront exonérés de tout droit ou taxe.

## E. Supervision

36. La supervision et l'appui à l'exécution seront assurés conjointement par le FIDA et l'État angolais. La première année, la supervision aura lieu tous les trois mois. Selon l'état d'avancement et le niveau de risque évalué, les missions de supervision suivantes auront lieu au moins tous les six mois, mais de préférence trois fois par an. En raison du risque perçu en matière de gestion financière, le FIDA entreprendra, au cours des deux premières années d'exécution, une mission d'appui à l'exécution supplémentaire sur la gestion financière, en liaison avec les autres projets qu'il soutient (AFAP et SADCP-C&H-SAMAP). Cela permettra de renforcer les capacités du personnel de gestion financière et de procéder à l'examen sur place des relevés de dépenses, des pièces justificatives et des dispositions relatives à la passation des marchés. La supervision et l'appui à l'exécution seront fondés sur les modalités et pratiques opérationnelles du FIDA. Le FIDA fournira aussi un appui à l'exécution durant les missions de supervision ou selon que de besoin.

## IV. Coût, financement et avantages du projet

### A. Coût du projet

37. Le coût total du projet, y compris les imprévus, les droits et les taxes, est estimé à 7,6 millions d'USD environ, sur la durée de quatre ans du projet. Environ 26% de ce montant représente les dépenses en devises et approximativement 8,6%, les droits et taxes. Le coût de base total s'élève à quelque 7,3 millions d'USD, tandis que les imprévus grèvent ce montant d'environ 300 000 USD supplémentaires (dont 100 000 USD pour les aléas techniques et 200 000 USD pour les aléas

financiers), soit 3,8 % du coût de base. Les dépenses d'investissement représentent 69% du coût de base (et les dépenses courantes les 31% restants). Les fonds alloués au projet pour la gestion et la coordination s'élèvent à 1,3 million d'USD environ, soit 17% du coût total du projet. La ventilation du coût du projet par composante et source de financement est indiquée au tableau 1 ci-dessous:

Tableau 1

**Coût du projet par composante et par source de financement**

(en milliers d'USD)

Composante	Prêt du FIDA		Don du FIDA		FAO		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
<b>1. Restauration des moyens de subsistance</b>											
1.1 Restauration des moyens de production des ménages	1 286	64,0	-	-	294	14,6	117	5,8	312	15,5	2008
1.2 Restauration des moyens de production locaux	1 606	79,3	-	-	-	-	273	13,5	146	7,2	2024
1.3 Renforcement des capacités de relèvement	954	42,8	1 000	44,9	161	7,2	-	-	113	5,1	2227
<b>Sous-total</b>	<b>3 845</b>	<b>61,4</b>	<b>1 000</b>	<b>16,0</b>	<b>454</b>	<b>7,3</b>	<b>390</b>	<b>6,2</b>	<b>571</b>	<b>9,1</b>	<b>6260</b>
<b>2. Coordination et gestion du projet</b>	<b>1 154</b>	<b>85,8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>36</b>	<b>2,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>155</b>	<b>11,5</b>	<b>1346</b>
<b>Total</b>	<b>5 000</b>	<b>65,7</b>	<b>1 000</b>	<b>13,1</b>	<b>491</b>	<b>6,5</b>	<b>390</b>	<b>5,1</b>	<b>726</b>	<b>9,5</b>	<b>7606</b>

**B. Financement du projet**

38. Les acteurs suivants contribueront au financement du projet: a) le FIDA (par un prêt et un don); b) l'État angolais ; c) la FAO ; et d) les bénéficiaires du projet. Le FIDA accordera au projet un don de 1 million d'USD et un prêt de 5 millions d'USD. L'État angolais prendra en charge les droits et taxes, ainsi que les frais généraux administratifs relatifs à la coordination et à la gestion du projet, soit au total 700 000 USD, ce qui représente environ 10% du coût total du projet. La contribution des bénéficiaires consistera principalement en un apport en nature (main-d'œuvre non qualifiée) équivalant à environ 400 000 USD, soit 5% du coût total du projet. La FAO fournira environ 500 000 USD sous forme d'assistance technique, de véhicules (y compris leur exploitation et leur entretien, ainsi que le salaire d'un chauffeur) et de matériel de bureau pour l'UEP. Le plan de financement du projet est indiqué au tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2

**Coût du projet par catégorie de dépenses et source de financement**

(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA		Don du FIDA		FAO		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
1. Travaux	675	72,0	-	-	-	-	169	18,0	94	10,0	938
2. Biens, services et intrants	1 265	70,4	-	-	121	6,7	118	6,6	293	16,3	1 798
3. Formation	744	42,8	962	55,3	-	-	-	-	34	2,0	1 740
4. Dons et subventions	655	87,3	38	5,1	-	-	57	7,6	-	-	750
5. Traitements et indemnités	1 661	69,7	-	-	370	15,5	46	1,9	305	12,8	2 381
<b>Total</b>	<b>5 000</b>	<b>65,7</b>	<b>1 000</b>	<b>13,1</b>	<b>491</b>	<b>6,5</b>	<b>390</b>	<b>5,1</b>	<b>726</b>	<b>9,5</b>	<b>7 606</b>

## C. Résumé des avantages et analyse économique

39. Le projet contribuera à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en restaurant les moyens de production et les capacités des ménages touchés par les sécheresses récurrentes. Il fournira des dispositifs d'aide à l'agriculture et à l'élevage comprenant des intrants, des services et le développement des capacités techniques, et construira une infrastructure de base.
40. Le projet encouragera la production d'excédents de denrées alimentaires de base tout en diversifiant le système pluvial et l'alimentation des ménages en y incluant d'autres produits (par exemple, manioc et haricots). En conséquence, il soutiendra la diversification du système de culture afin d'atténuer les risques de mauvaises récoltes. En outre, les bénéficiaires recevront une aide pour diversifier leurs moyens de subsistance en entreprenant diverses activités génératrices de revenus, telles que le petit élevage. Le projet promouvra en outre le développement des ressources en eau et la gestion des ressources naturelles (par la restauration des pâturages, et la conservation des sols et de l'eau). Le résultat final sera le suivant: a) augmentation de la production végétale et animale; et b) accroissement de la superficie soumise à des pratiques résilientes au climat.
41. Analyse économique. Le taux de rentabilité économique interne (TREI) global du projet est estimé à 18,3% (scénario de base), chiffre dépassant les prévisions concernant le coût d'opportunité du capital en Angola (estimé à 12%), témoignant de l'intérêt économique du projet. Le TREI a été estimé avec prudence. Il s'agit aussi d'un résultat raisonnable étant donné la dimension de relèvement propre au projet, les difficultés logistiques et climatiques en zone rurale, et la situation macroéconomique générale du pays. Il est fondé sur l'hypothèse que globalement l'adoption se limitera à 66% des agriculteurs ciblés.

## D. Durabilité

42. S'agissant d'un projet de relèvement, il visera principalement à permettre aux bénéficiaires et à leur communauté de passer de la phase d'urgence à celle du relèvement, et ensuite à celle du développement. Un effort sera donc fait pour qu'à l'achèvement du projet les bénéficiaires et leur communauté aient reçu l'aide leur permettant de revenir à une situation au moins aussi bonne qu'avant la catastrophe, mais de préférence meilleure, en appliquant les principes "ne pas nuire" et "reconstruire en mieux".
43. Non seulement on reconstruira en mieux, mais les parties prenantes auront la possibilité de poursuivre les actions entreprises durant le projet après son achèvement. Les capacités des institutions, des communautés et des ménages seront renforcées. Les compétences et les capacités requises aux différents niveaux seront renforcées, de sorte que les communautés soient en mesure de se relever après les chocs liés au climat et que les institutions compétentes puissent fournir le soutien et les services nécessaires. Le projet permettra aussi d'améliorer la disponibilité et la gestion des pâturages, et d'augmenter et d'améliorer les sources d'eau. Cela devrait contribuer à accroître la durabilité des moyens de subsistance des bénéficiaires. Du point de vue environnemental, les interventions du projet œuvreront à la durabilité environnementale grâce au renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe et à l'amélioration de la gestion communautaire des ressources naturelles; cela permettra de renforcer les réseaux sociaux. La durabilité des institutions communautaires de gestion des ressources naturelles sera assurée par le renforcement des capacités et les avantages liés au renforcement des réseaux locaux, dont les communautés dépendent habituellement pour se relever après une catastrophe. En outre, les liens envisagés avec les municipalités, qui sont des institutions publiques bien établies disposant de ressources prévues dans les budgets, assureront la pérennité des structures au niveau local.

## E. Identification et atténuation des risques

44. Les risques et problèmes principaux sont la faible capacité institutionnelle d'exécution, en particulier dans les domaines de la passation des marchés, de la gestion financière, des services de vulgarisation agricole, des services vétérinaires, de la mobilisation sociale et du développement communautaire, risques aggravés par la variabilité climatique. Le projet renforcera les capacités et les compétences institutionnelles par la formation, avec le concours d'ONG et de consultants (nationaux et internationaux), qui travailleront en étroite collaboration avec les bénéficiaires et les institutions gouvernementales. Les principaux risques opérationnels, leur impact et leur probabilité, ainsi que les mesures d'atténuation proposées sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Risque	Impact et probabilité	Mesures d'atténuation
Faiblesse des capacités du secteur public au niveau local.	Efficacité non optimale de l'exécution, de la coordination et de la supervision du projet. Forte probabilité.	Le projet renforcera les capacités du personnel d'organismes provinciaux et municipaux sélectionnés.
Faiblesse des capacités au niveau communautaire.	Efficacité non optimale de l'exécution du projet. Forte probabilité.	Fourniture d'une assistance technique et soutien des communautés au niveau local.
Manque de personnel financier et de gestion qualifié.	La gestion financière s'en ressentirait du fait de la mauvaise qualité du contrôle interne, entraînant des dépenses non autorisées. Probabilité moyenne.	Le projet recevra un soutien pour la gestion financière du projet SADCP-C&H-SAMAP, qui doit aussi être exécuté par l'IDA. Le FIDA fournira en outre une formation approfondie et de fréquents soutiens en matière de gestion financière au cours des 12 premiers mois.
Retards dans le processus de passation des marchés.	La livraison tardive d'intrants agricoles de bonne qualité fait rater la campagne agricole. Probabilité moyenne.	Planification de la passation des marchés, notamment strict respect du calendrier prévu dans le plan de passation des marchés.
Risque	Impact et probabilité	Mesures d'atténuation
Pénurie de devises et formation d'un marché parallèle.	Le pouvoir d'achat du projet se trouve réduit car le barème des coûts est établi au taux de change officiel. Forte probabilité.	Planification soigneuse des transferts de fonds d'un compte désigné libellé en dollars des États-Unis au compte opérationnel libellé en kwanza pour atténuer le risque d'érosion du pouvoir d'achat.
Mauvaise coordination avec les autres projets.	Le manque de coordination peut avoir pour conséquence des doubles emplois et l'utilisation inefficace de ressources limitées. Faible probabilité.	Toutes les interventions (urgence et après urgence) seront mises en œuvre par l'intermédiaire des collectivités provinciales et municipales.

Impact environnemental négatif.	Certains projets modifient la structure physico-chimique de la zone, ce qui peut déstabiliser l'équilibre écologique. Faible probabilité.	Le projet étudiera et réduira au minimum les impacts négatifs au moyen d'un plan de gestion environnementale.
Non-respect du cadre social.	Les interventions du projet ne sont pas acceptées, le projet est abandonné et/ou boycotté par différents acteurs. Faible probabilité.	Le projet prendra en compte les caractéristiques ethniques et économiques de la population, en particulier lors du ciblage des bénéficiaires en établissant des critères de sélection très clairs et largement acceptés.
Création d'un syndrome de dépendance.	Le syndrome de dépendance pourrait décourager le groupe cible de participer aux activités de relèvement, d'autant plus que l'aide humanitaire d'urgence dure depuis quelques années. Faible probabilité.	Un bon système de S&E permettra d'identifier les ménages peinant à faire la transition; ceux-ci seront soutenus au moyen de l'approche de l'accompagnement individuel, qui a fait ses preuves, afin de les aider à surmonter le syndrome de la dépendance.
Chocs liés au climat.	Effet négatif sur la productivité agricole, et les efforts de relèvement des moyens de subsistance continuent d'être sapés. Probabilité moyenne.	Le principe "reconstruire en mieux" et la diversification des moyens de subsistance permettront de stabiliser ou d'accroître la productivité. Le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique des petits exploitants par les EPA réduira aussi leur vulnérabilité aux chocs climatiques.

## V. Considérations d'ordre institutionnel

### A. Respect des politiques du FIDA

45. Le projet sera exécuté conformément au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et aux politiques du FIDA concernant la gestion des ressources naturelles et le changement climatique. Il reconnaît la valeur économique et sociale des biens naturels par le renforcement des capacités des agriculteurs en matière de gestion environnementale et par les critères appliqués pour la sélection des partenaires. Le projet soutiendra les approches intelligentes face au climat et définira des normes minimales pour les bénéficiaires à l'égard de la résilience au climat et du renforcement des capacités de gestion du risque environnemental, social et climatique. Le projet respectera aussi le principe de la diversification des moyens de subsistance afin de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience. Il est également conforme à la Politique du FIDA en matière de ciblage (2008) et à sa politique en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (2012). En outre, la priorité donnée à la nutrition est cohérente avec l'engagement pris par le FIDA de favoriser les interventions sensibles aux enjeux nutritionnels.

### B. Alignement et harmonisation

46. Le programme soutient la politique publique de réduction de la pauvreté par le relèvement de l'agriculture. Dans ce contexte, le MINAGRI devrait se concentrer sur ses fonctions de base, à savoir l'élaboration des politiques, la législation et la réglementation. Le projet a été élaboré en consultation avec des partenaires déjà engagés dans des interventions d'urgence en Angola.



### C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

47. Le projet propagera la fourniture de blocs d'alimentation minérale du bétail (déjà pratiquée dans l'un des programmes d'aide d'urgence), certifiera les agents communautaires de santé animale afin d'accroître l'accès des éleveurs aux services vétérinaires, et créera, au sein des communautés, une prise de conscience de la nécessité d'améliorer les soins de santé animale et la vaccination. Il tendra à améliorer l'efficacité du programme de vaccination du bétail en élargissant la gamme de vaccins offerte, pour y inclure le petit bétail, et en développant la chaîne du froid de la vaccination au niveau local.

### D. Participation à l'élaboration des politiques

48. Compte tenu de la nécessité de mettre en place un cadre institutionnel inclusif et propice à la bonne exécution des activités de relèvement, la participation à l'élaboration des politiques fait partie intégrante du projet.

## VI. Instruments et pouvoirs juridiques

49. Un accord de financement du projet entre la République d'Angola et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
50. La République d'Angola est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
51. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## VII. Recommandation

52. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Angola un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à cinq millions de dollars des États-Unis (5 000 000 d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République d'Angola un don d'un montant équivalant à un million de dollars des États-Unis (1 000 000 d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo

# Negotiated financing agreement: "Agricultural Recovery Project (ARP)"

(Negotiations concluded on 14 August 2017)

Loan Number: \_\_\_\_\_

Grant Number: \_\_\_\_\_

Project Title: Agricultural Recovery Project (ARP) ("the Project")

The Republic of Angola (the "the Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

## Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2) and the Special Covenants (Schedule 3).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan and a Grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

## Section B

1.
  - A. The amount of the Loan is five million United States dollars (USD 5 000 000).
  - B. The amount of the Grant is one million United States dollars (USD 1 000 000).
2. The Loan is granted on ordinary terms, and shall be subject to interest on the principal amount of the Loan outstanding at a rate equal to the IFAD Reference Interest Rate, payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of eighteen (18) years, including a grace period of five (5) years starting from the date that the Fund has determined that all general conditions precedent to withdrawal have been fulfilled in accordance with Section 4.02(b) of the General Conditions.
3. The Loan Service Payment Currency shall be United States Dollar (USD).
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.

5. Payments of principal and interest shall be payable on each 15 May and 15 November.
6. The arrangements for the Designated and Project Bank Accounts will be defined in the Letter to the Borrower/Recipient.
7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Project in the amount equivalent to seven hundred and twenty-six thousand United States dollars (USD 726 000).

#### Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Ministério da Agricultura e Desenvolvimento Rural (MINAGRI)-IDA.
2. The following are designated as additional Project Parties: EDA; Veterinary Service Institute; Partner & Service Provider such as FAO, Private Firms, NGOs.
3. The Project Completion Date shall be the fourth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

#### Section D

The Financing will be administered and the Project supervised by the Fund.

#### Section E

1. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:
  - (a) The Project Coordination Committee and the Provincial Governance Committees shall have been duly established; and
  - (b) Key Programme Management positions shall have been filled by personnel acceptable to IFAD.
2. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister of Agriculture  
Ministério da Agricultura  
Rua Comandante Gika, Largo António Jacinto (Largo dos Ministérios)  
Edifício A, 2º andar  
Luanda - Angola

Fax: +244 222 320553/222 323650

For the Fund:

President  
International Fund for Agricultural Development  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated \_\_\_\_\_, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient.

THE REPUBLIC OF ANGOLA

\_\_\_\_\_  
(Authorized Representative)

INTERNATIONAL FUND FOR  
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

\_\_\_\_\_  
Gilbert F. Houngbo  
President

## Schedule 1

### Project Description and Implementation Arrangements

#### I. Project Description

53. **Target Group.** The Project target group will comprise 8,000 households (representing 48,000 people); they will primarily be low-income households that work in farming or pastoralism and/or are members of Farmer Field Schools established during the emergency programmes. The target group is the small farmers, rural women and youth.

54. **Project Area.** The Project focus area will comprise eight municipalities from three provinces; Benguela, Cunene and Huila. The three provinces are situated in the southwestern Angola and have suffered repeated El Niño droughts during the period 2011-16.

55. **Goal.** The Project goal is to “contribute to improved food and nutrition security of targeted communities”. This underlines the central importance of ensuring food and nutrition security as a prerequisite to enable them to participate in development activities.

56. **Objective.** The Project’s Development Objective is the “restoration of productive assets and capacity of households affected by recurrent droughts”.

57. **Components.** The Project’s Development Objective will be achieved through the effective implementation of one technical component (Sustainable Livelihoods Recovery) with three complementary and mutually reinforcing subcomponents: 1.1) Recovery of Household Productive Assets; 1.2) Recovery of Community Productive Assets; and 1.3) Capacity Building. Therefore, while Subcomponent 1.1 will facilitate production restoration, Subcomponents 1.2 and 1.3 will enable the target households and communities to achieve full recovery and also enhance their risk management capacity to make them less dependent on emergency interventions. The second component is Project Coordination and Management, a cross-cutting component that will service all three technical subcomponents through effective overall coordination and management.

#### II. Implementation Arrangements

58. **Lead Project Agency.** In its capacity as the Lead Project Agency, the MINAGRI shall have overall responsibility for Project implementation.

59. **Project Coordination Committee (PCC).** A PCC with relevant representation at national level shall provide oversight, policy direction and coordination between key government institutions. The PCC shall be headed by the Minister of MINAGRI or his/her nominee and will be composed of membership from institutions with direct relevance to of ARP’s objectives. At provincial level, there will be a Provincial Project Steering Committee (PPSC) which will be chaired by the Provincial Director of Agriculture, and composed of the IDA provincial Director, NGOs, representatives of beneficiaries and of private sector operators.

60. **Provincial Governance Committee (PGC).** PGCs will be established in each participating province to ensure good governance and accountability. They will be composed of local authorities and traditional leaders who will be supported when the need arises by a representative/agent of the oversight committee. The PGCs will establish a grievance mechanism to address any grievances that could arise during implementation. The PGCs will keep records of evidences and complaints with minutes of the discussions, recommendations and decisions.

61. Project Implementation Unit (PIU). MINAGRI will establish a PIU at the national level, but will be located in Lubango, Huila Province. It will be staffed by a: (a) Project Coordinator; (b) Accountant; (c) Procurement Assistant; (d) Monitoring and Evaluation Assistant; (e) Project Assistant; and (f) Driver. However, the PIU of the SADCPC&H-SAMAP will provide an oversight role to the ARP PIU, especially in the areas of Financial Management, procurement and monitoring and evaluation. Appointment and removal of the Project Coordinator will be subject to IFAD's non-objection.

62. Planning. The Logical Framework will be used as a tool for planning and M&E, to ensure that necessary information is available for management decision-making, and to facilitate reporting to the Government, IFAD and stakeholders. To ensure a smooth transition of implementation from year to year, the final AWPB draft will be distributed to all ARP implementing agencies by 31st December of every year.

63. Monitoring and evaluation (M&E). The M&E system will build on the experience of completed and existing projects and as well as provide information that informs management decision-making and reporting consistent with the stipulations of the Guidelines for Disaster Early Recovery. Monitoring will focus on the activities defined on creating a cumulative overview of results/outputs. The M&E system will be decentralized under the oversight of a planning/M&E assistant to provide guidance, develop tools and follow-up; considering that ARP will be building on emergency programmes, it will consider strengthening any existent and relevant tools, as opposed to starting afresh. Knowledge management will ensure a continuous learning process in which data are compiled, analysed and disseminated as lessons learned, along with thematic studies and stories from the field. Information-sharing within the aligned portfolio will receive particular attention.

64. Financial Management. The Project will employ similar financial management systems to those used under Market Oriented Smallholder Agriculture Project (MOSAP) and SADCPC&H-SAMAP, including use of the PRIMAVERA accounting software. IFAD financial management procedures will be followed as articulated in the Project Implementation Manual (PIM).

65. Audit. The Project's financial statements will be audited by independent auditors in accordance with International Standards and the audit report will be submitted to IFAD within six months after the financial year-end. The arrangements for the appointment of the external auditors of the Project financial statements shall be in accordance with the IFAD audit guidelines. Supervision missions will review internal audit reports and assess management responses to recommendations.

66. Supervision. IFAD and the Government will conduct supervision missions every three months annually. Implementation support will focus on technical issues, planning, gender and targeting, procurement, financial management, M&E, partnerships, the integration of activities within the evolving governance framework; and monitoring of outputs and outcomes.

67. Project Implementation Manual (PIM). The Project shall be implemented in accordance with the approved AWPB and the PIM, the terms of which shall be adopted by the Lead Project Agency subject to the Fund's prior approval. The PIM shall include, among other things; (i) terms of reference, implementation responsibilities and appointment modalities of all Project staff and consultants; (ii) Project operating manuals and procedures; (iii) monitoring and evaluation systems and procedures; (iv) a detailed description of implementation arrangements for each project component; (v) Terms of references (TORs) and modalities for the selection of the service providers, to be based on transparent and competitive processes; (vi) detailed modalities of the sub-projects; (vii) financial management and reporting arrangements including accounting, approval of payments, financial reporting, internal controls, fixed asset management, as well as internal and external audit; and (viii) the good governance and anti-corruption framework.

## Schedule 2

## Allocation Table

1. Allocation of Loan and Grant Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant, the allocation of the amounts of the Financing to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	IFAD Loan Amount Allocated (expressed in USD)	IFAD Grant Amount Allocated (expressed in USD)	Percentage
I. Works	610 000	0	100% net of taxes, beneficiaries' and Government contributions
II. Goods, Services and Inputs	1 140 000	0	100% net of taxes, beneficiaries' and Government contributions
III. Training	670 000	870 000	100% net of taxes and Government contribution
IV. Grants and Subsidies	590 000	30 000	100% net of beneficiaries' contributions
V. Salaries and allowances	1 490 000	0	100% net of taxes, beneficiaries' and Government contributions
Unallocated	500 000	100 000	
<b>TOTAL</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

- i) Category II – Goods, Services and Inputs includes costs associated with Equipment, Materials and Vehicles;
- ii) Category III – Training includes costs associated with Consultancies, Technical Assistance and Workshops. Training funded by the IFAD loan principally relates to Disaster Risk Management, as well as studies and reports: the baseline and preparatory studies; mid-term review; project completion; and impact assessment/evaluation, whereas that funded by the IFAD Grant pertains exclusively to sub-component 1.3 Capacity-building for Recovery and mainly covers the Farmer Field School activities; and
- iii) Category V – Salaries and Allowances includes Operating Costs.

2. Retroactive financing. As an exception to Section 4.08(a)(ii) of the General Conditions, specific eligible expenditures up to the equivalent of five hundred thousand United States Dollars (USD 500 000) incurred from 10 July 2017 to the date of entry into force of the financing agreement may be pre-financed by the Government and reimbursed from the Financing after the Financing Agreement has entered into force and the conditions precedent to withdrawal have been met. These specific eligible expenditures will help ensure a timely start of the agricultural campaigns in the target areas. They will be included in the first Annual Work-Plan and Budget, and any purchases of goods and services disclosed in the Procurement Plan.



### Schedule 3

#### Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Recipient to request withdrawals from the Grant Account if the Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme.

1. Accounting Software. Within the first year of implementation, an accounting software acceptable to the Fund for managing the Programme's financial reporting shall have been installed and become operational. Whilst the Programme is in the process of procuring and installing the accounting software, appropriate manual double-entry accounting records will be maintained.
2. External Audit. The Terms of Reference of the external auditor shall include specific tasks to gain assurance over the effectiveness of the grants award process.
4. Internal audit. IDA will ensure regular internal audit activity provided either by the internal audit unit of MINAGRI or by an independent service provider to be procured within six months of entry into force.
5. Access to records. The Borrower/Recipient shall ensure that the Agreement with FAO establishes appropriate reporting obligations to ensure traceability of funds to the point of delivery.

# Logical framework - Agricultural Recovery Project

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification			Assumptions (A) / Risks (R)
	Name	Baseline <sup>3</sup>	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Goal: Contribute to improved food and nutrition security of targeted communities	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of beneficiaries reached*</li> <li>Number of households reporting improved dietary diversity*</li> </ul>	0 250	6,000 5,000	8,000 7,000	Baseline study and Completion surveys	Baseline and completion	PIU, IDA	
Development Objective: Restoration of productive assets and capacity of households affected by recurrent droughts	Number of households with increased agricultural and livestock production*	500	3,000	7,000	ARRP M&E System, Service Provider Reports, and FFSS records	Annual	PIU, IDA, Service Providers	
	Number of households reporting adoption of environmentally sustainable and climate resilient technologies and practices*	0	1,400	2,400		Annual		
						Annual		
Outcome 1: Enhanced recovery of the target households	Number of households producing a surplus for the market*	100	2,000	5,000	ARRP M&E System, Service Provider Reports, and FFSS records	Annual	PIU, IDA, Service Providers	
Outputs: 1.1. Livestock health and production improved	Number of households accessing livestock services*	250	1,000	1,500		Annual		
1.2. Agricultural inputs distributed to the target group	Number of households accessing production inputs/packages*	500	3,000	7,000		Annual		
1.3. Nutrition sensitive actions integrated	Number of households reached with nutrition enhancing interventions*	250	5,000	7,000				
Outcome 2: Improved livelihoods through use of community productive infrastructure	Number of households practicing sustainable management of natural resources and climate-related risks*	100	1,000	3,000		Annual		

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification			Assumptions (A) / Risks (R)
	Name	Baseline <sup>3</sup>	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Outputs: 2.1. Water infrastructure developed	▪ Number of water-related infrastructure constructed or rehabilitated	300	1,500	4,000	ARRP M&E System, Service Provider Reports, and FFSs records	Annual	PIU, IDA, Service Providers	
2.3. Community-based natural resource management plans prepared	▪ Number of community-based natural resources management plans prepared and being implemented	3	10	20		Annual		
2.4. Provincial and Municipality officers trained in Disaster Risk Management (DRM)	▪ Number of Provincial and Municipality officers trained in DRM	0	200	600		Annual		
2.5. Farmer Field Schools (including those on agro-pastoralism) established and/or strengthened	▪ Number of Farmer Field Schools (including those on agro-pastoralism) established and/or strengthened	80	120	150		Annual		
2.6. Community members trained in DRM	▪ Number of community members trained in DRM*	0	1,500	4,000		Annual		
2.7. Improved agricultural practices promoted	▪ Number of households trained in improved agricultural practices*	400	2,000	5,000		Annual		
2.8. Project is well coordinated and managed	▪ Number of AWP/Bs produced by PIU and timely submitted for approval	1	2	4		Annual		
	▪ Number of statutory audits with 'unqualified' audit opinions.	0	2	4				